



COMMUNE DE CADOLIVE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINIERES (Igneite) / CARRIERES SOUTERRAINES (pierre à ciment)

2 - PLAN DE ZONAGE REGLEMENTAIRE PLANCHE AU 1/2500°

Echelle 1/2500
Format A0

Légende des aléas*

ALEAS MINIERES (Igneite)

Aléa Affaissement

A: moyen (cassant)
 a: faible intensité très limitée, a: faible, a: moyen (souple)

Puits traités par bouchon autoportant

P: périmètres de protection

Aléa Effondrement localisé lié aux travaux souterrains

e: faible
 E: moyen

Aléa Tassement (dépôts de surface)

t: faible

Aléa Glissement (dépôts de surface)

g: faible
 G: moyen

Aléa Echauffement (Igneite)

f: faible
 F: moyen

Aléa Inondation

i: faible
 I: moyen intensité modérée (H<0.50m)
 I: moyen intensité élevée (H>3m)
 I: fort

ALEA LIÉ AUX CARRIERES SOUTERRAINES (pierre à ciment)

E: moyen

Aléa effondrement

c: faible
 C: fort

ENJEUX

Bets
 terrains de sport

Légende du zonage

Les aléas a, o, I, P, E, G, F, I / I et C (voir légende des aléas ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les aléas) engendrent des zones Rouge suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Aléas miniers	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour, quel que soit le niveau d'aléa a et C ou Effondrement localisé lié aux travaux souterrains	VI	VI
Périmètres de protection autour des puits traités par bouchon autoportant P		
Et en présence éventuelle des autres aléas		
Affaissement (cassant) Moyen A ou Effondrement localisé lié aux travaux souterrains Moyen E ou Effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour Faible a, Moyen D et en dehors des périmètres de protection autour des puits traités par bouchon autoportant P	R	R
Et en présence éventuelle des autres aléas		

Remarques sur les légendes

La présence d'aléa effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour se traduisant systématiquement par une zone VI (Violet), les symboles relatifs à cet aléa (a, faible, O, moyen) n'apparaissent pas sur la légende des aléas ci-contre.

Les zones d'aléa affaissement à caractère souple sont représentées par des cercles de couleur noire conformément à la légende des aléas. Pour connaître le niveau d'aléa (a: faible intensité très limitée, a: faible ou à moyen), il faut se reporter à la carte des aléas.

* Avertissement: tous les aléas ou les zones réglementaires (Vert, Bleu, Marron, Rouge, Violet) présentés respectivement dans la légende des aléas et la légende du zonage ne figurent pas obligatoirement sur la carte.

Les aléas a, a, a, e, t, g, f, I / I et c (voir légende des aléas ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les aléas) engendrent des zones Bleu, Marron ou Vert suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Aléas miniers	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Affaissement (souple) Faible intensité très limitée a	Ve	Ve
Sans aléa affaissement mais en présence d'aléas (a, e, t, g, f, I, ou c)	B1	M1
Affaissement (souple) Faible intensité très limitée a en présence d'aléas (a, e, t, g, f, I, ou c)	B2	M2
Affaissement (souple) Faible à moyen a en présence éventuelle d'aléas (a, e, t, g, f, I, ou c)	B3	M3

